

**TABLEAU "P" RELATIF A LA MODIFICATION
DE CERTAINS TAUX DE DROITS DE DOUANE**

01.05		Coqs,poules,canards,oles,dindons,dindes et pintades,vlvants,des espèces domestiques:	
	O10591 0	- Autres : - Coqs et poules.....	43
04.01		Lait et crème de lait,non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants :	
	O40110 1	- D'une teneur en poids de matières grasses n'excédant pas1% : * lait frais.....	43
	O40110 9	* autres.....	20
		- D'une teneur en poids de matières grasses excédant 1% mais n'excédant pas 6% :	
	O40120 1	* lait frais.....	23
	O40120 9	* autres.....	20
		- D'une teneur en poids de matières grasses excédant 6% :	
	O40130 1	* lait frais.....	23
	O40130 9	* autres.....	20
04.07		Oeufs d'oiseaux,en coquilles,frais,conservés ou cuits :	
	O40700 2	* Oeufs de gibier.....	43
	O40700 9	* Autres.....	43
04.10	O41000 0	Produits comestibles d'origine animale,non dénommés ni compris ailleurs.....	43
05.08	O50800 0	Corail et matières similaires,bruts ou simplement préparés,mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques,de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches,bruts ou simplement préparés,mais non découpés en forme,leurs poudres et leurs déchets.....	43
05.09		Eponges naturelles d'origine animale :	
	O50900 1	* Brutes.....	43
	O50900 9	* Autres.....	43

06.02		Autres plantes vivantes (y compris leurs racines), boutures et greffons; blanc de champignons :	
	O60220 0	- Arbres,arbustes,arbrisseaux et buissons, à fruits comesti- bles,greffés ou non.....	43
	O60230 0	- Rhododendrons et azalées,greffés ou non	43
		- Autres :	
	O60291 0	-- Blanc de champignons	43
	O60299 0	-- Autres	43
08.04		Dattes,figues,ananas,avocats,goyaves,mangues et mangoustans,frais ou secs :	
		- Figes :	
	O80420 2	* Sèches et dénaturées	43
08.05		Agrumes,frais ou secs :	
	O80510 0	- Oranges.....	43
	O80520 0	- Mandarines (y compris les tangérines et satsumas); cléméntines,wilkings et hybrides similaires d'agrumes	43
	O80530 0	- Citrons (Citrus limon,Citrus limonum) et limes (Citrus aurantifolia).....	43
	O80540 0	- Pamplémousses et pomelos.....	43
	O80590 0	- Autres.....	43
08.06		Raisins,frais ou secs :	
	O80610 0	- Frais.....	43
08.07		Melons (y compris les pastèques) et papayes frais :	
	O80710 0	- Melons (y compris les pastèques).....	43
	O80720 0	- Papayes.....	43
08.09		Abricots,cerises,pêches (y compris les brugnons et nectarines),prunes et prunelles,frais :	
	O80910 0	- Abricots.....	43
	O80920 0	- Cerises.....	43
	O80930 0	- Pêches,y compris les brugnons et nectarines.....	43
	O80940 0	- Prunes et prunelles.....	43
08.10		Autres fruits,frais :	
	O81010 0	- Fraises.....	43
	O81020 0	- Framboises,mûres de ronce ou de mûrier et mûres-fram- boises.....	43

	081030 0	- Groseilles à grappes,y compris les cassis, et groseilles à maquereau.....	43
	081040 0	- Airelles,myrtilles et autres fruits du genre vaccinium.....	43
	081090 0	- Autres.....	43
08.14	081400 0	Ecorces d'agrumes ou de melons (y compris de pastèques),fraîches,congelées,présentées dans l'eau salée,soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation ou bien séchées.....	43
09.03	090300 0	Maté.....	43
09.09		Graines d'anis, de badiane,de fenouil,de corlandre, de cumin ou de carvi; baies de genièvre :	
	090920 0	- Graines de coriandre.....	43
	090930 0	- Graines de cumin.....	43
	090940 0	- Graines de carvi.....	43
	090950 0	- Graines de fenouil; baies de genièvre.....	43
10.04		Avoine	
	100400 1	* Pour l'encemencement.....	20
	100400 9	* Autres que pour l'encemencement.....	43
10.07		Sorgho à grains	
	100700 1	* Sorgho à graines pour l'encemencement.....	20
	100700 9	* Autres que pour l'encemencement.....	43
10.08		Sarrasin,millet et alpiste; autres céréales :	
		- Sarrasin :	
	100810 1	* Pour l'encemencement.....	20
	100810 9	* Autres.....	43
		- Millet :	
	100820 1	* Pour l'encemencement.....	20
	100820 9	* Autres.....	43
		- Alpiste :	
	100830 1	* Pour l'encemencement.....	20
	100830 9	* Autres.....	43
		- Autres céréales	
	100890 1	* Dari.....	43
	100890 9	* Autres.....	43

12.09		Graines,fruits et spores à ensemercer:	
		- Autres :	
		-- Graines de légumes :	
	120991 1	* Graines de courges	43
	120999 0	-- Autres.....	43
12.11		Plantes,parties de plantes,graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie,en médecine ou à usages insecticides,parasitocides ou similaires,frais ou secs,même coupés,concassés ou pulvérisés :	
		- Autres :	
	121190 9	* Autres.....	43
12.12		Caroubes,algues,betteraves à sucre et cannes à sucre,fraîches ou sèches,même pulvérisées; noyaux et amandes de fruits et autres produits végétaux (y compris les racines de chicorée non torréfiées de la variété Cichorium intybus sativum) servant principalement à l'alimentation humaine, non dénommés ni compris ailleurs:	
	121220 0	- Algues.....	43
	121230 0	- Noyaux et amandes d'abricots,de pêches ou de prunes	43
		- Autres :	
	121291 0	-- Betteraves à sucre.....	43
14.02		Matières végétales des espèces principalement utilisées pour le rembourrage (Kapok,crin végétal, crin marin,par exemple),même en nappes avec ou sans support en autres matières :	
	140299 0	-- Autres	43
14.04		Produits végétaux non dénommés ni compris ailleurs :	
	140490 2	* Alfa brut.....	43
	140490 9	* Autres.....	34
15.01		Saindoux; autres graisses de porc et graisses de volailles,fondues,même pressées ou extraites à l'aide de solvants :	
	150100 9	* Autres.....	43

15.12		Huiles de tournesol,de carthame ou de coton et leurs fractions,même raffinées,mais non chimiquement modifiées :	
	151211 0	- Huiles de tournesol ou de carthame et leurs fractions : -- Huiles brutes.....	43
15.20		Glycérine,même pure; eaux et lessives glycé- rines :	
	152010 0	- Glycérine brute; eaux et lessives glycé- rines.....	20
15.21		Cires végétales (autres que les triglycérides), cires d'abeilles ou d'autres insectes et spermacti, même raffinés ou colorés.	
	152110 0	- Cires végétales.....	20
21.02		Levures (vivantes ou mortes); autres micro-orga- nismes monocellulaires morts (à l'exclusion des vaccins du n° 30.02); poudres à lever préparées :	
	210230 0	- Poudres à lever préparées.....	43
22.09	220900 0	Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique (3)....	43
23.01		Farines,poudres et agglomérés sous forme de pel- lets, de viandes,d'abats,de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques, impropres à l'alimentation humaine; cretons :	
	230110 0	- Farines,poudres et agglomérés sous forme de pellets,de viandes ou d'abats; cretons	43
	230120 0	- Farines,poudres et agglomérés sous forme de pellets,de poissons ou de crustacés,de mollusques ou d'autres inverté- brés aquatiques	43
23.03		Résidus d'amidonnerie et résidus similaires,pulpes de betteraves,bagasses de cannes à sucre et autres déchets de sucrerie,drêches et déchets de brasserie ou de distillerie,même agglomérés sous forme de pellets :	
	230310 0	- Résidus d'amidonnerie et résidus similaires.....	43

23.08		Matières végétales et déchets végétaux,résidus et sous-produits végétaux,même agglomérés sous forme de pellets,des types utilisés pour l'alimentation des animaux,non dénommés ni compris ailleurs :	
	230810 0	- Glands de chêne et marrons d'Inde.....	43
23.09		Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux :	
	230910 0	- Aliments pour chiens ou chats,conditionnés pour la vente au détail.....	43
	230990 0	- Autres.....	43
25.11		Sulfate de baryum naturel (barytine); carbonate de baryum naturel (withérite),même calciné,à l'exclusion de l'oxyde de baryum du n° 28.16.	
		- Sulfate de baryum naturel (barytine) :	
	251110 9	* Autres.....	43
25.15		Marbres,travertins,écaussines et autres pierres calcaires de taille ou de construction d'une densité apparente égale ou supérieure à 2,5,et albâtre, même dégrossis ou simplement débités,par sciage ou autrement,en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire :	
		-- Simplement débités,par sciage ou autrement,en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire :	
	251512 1	* Marbre.....	43
	251512 9	* Travertin.....	43
25.22		Chaux vive,chaux éteinte et chaux hydraulique,à l'exclusion de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium du n° 28.25 :	
	252220 0	- Chaux éteinte.....	43
	252230 0	- Chaux hydraulique.....	43
25.23		Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits "clinkers"),même colorés :	
	252310 0	- Ciments pulvérisés dits "clinkers".....	43
		-- Ciments Portland :	
	252321 0	-- Ciments blancs même colorés artificiellement.....	43
	252329 0	-- Autres.....	43
	252390 0	- Autres ciments hydrauliques.....	43

28.25		Hydrazine et hydroxylamine et leurs sels inorganiques; autres bases inorganiques; autres oxydes, hydroxydes et peroxydes de métaux :	
	282590 1	- Autres : * Chaux artificielle.....	43
28.33		Sulfates; aluns; peroxosulfates (persulfates) :	
	283325 0	-- De cuivre.....	20
28.40		Borates; peroxoborates (perborates) :	
	284019 0	- Tétraborate de disodium (borax raffiné) : -- Autre.....	20
28.41		Sels des acides oxométalliques ou peroxométalliques :	
	284150 0	- Autres chromates et dichromates; peroxochromates.....	20
29.03		Dérivés halogénés des hydrocarbures :	
	290312 0	-- Dichlorométhane (chlorure de méthylène).....	20
29.14		Cétones et quinones,même contenant d'autres fonctions oxygénées,et leurs dérivés halogénés, sulfonés,nitrés ou nitrosés :	
	291412 0	- Cétones acycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées : -- Butanone (méthyléthylcétone).....	20
	291429 0	- Cétones cyclaniques,cycléniques ou cyclo-terpéniques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées : -- Autres.....	20
	291441 0	- Cétones-alcools et cétones-aldéhydes : -- 4-Hydroxy-4-méthylpentane-2-one (diacétone alcool).	20
29.15		Acides monocarboxyliques acycliques saturés et leurs anhydrides,halogénures,peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés,sulfonés,nitrés ou nitrosés :	
	291532 0	- Esters de l'acide acétique : -- Acétate de vinyle.....	20
	291550 0	- Acide propionique,ses sels et ses esters.....	20

29.16		Acides monocarboxyliques acycliques non saturés et acides monocarboxyliques cycliques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :	
	291615 0	-- Acides oléique, linoléique ou linoléique, leurs sels et leurs esters.....	20
	291619 0	-- Autres.....	20
29.17		Acides polycarboxyliques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :	
	291714 0	-- Anhydride maléique.....	20
	291739 0	-- Autres.....	20
29.18		Acides carboxyliques contenant des fonctions oxygénées supplémentaires et leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :	
	291814 0	-- Acide citrique.....	20
29.21		Composés à fonction amine :	
	292149 0	-- Autres.....	20
29.22		Composés aminés à fonctions oxygénées :	
		- Amino-alcools, leurs éthers et leurs esters, autres que ceux à fonctions oxygénées différentes; sels de ces produits :	
	292211 0	-- Monoéthanolamine et ses sels.....	20
	292212 0	-- Diéthanolamine et ses sels.....	20
	292213 0	-- Triéthanolamine et ses sels.....	20
	292241 0	-- Lysine et ses esters; sels de ces produits.....	20
29.23		Sels et hydroxydes d'ammonium quaternaires; lécithines et autres phosphoaminolipides :	
	292310 0	- Choline et ses sels.....	20
	292320 0	- Lécithines et autres phosphoaminolipides.....	20
	292390 0	- Autres.....	20
29.25		Composés à fonction carboxylimide (y compris la saccharine et ses sels) ou à fonction imine :	
		- Imides et leurs dérivés; sels de ces produits :	
	292511 0	-- Saccharine et ses sels	20

29.28	292800 0	Dérivés organiques de l'hydrazine ou de l'hydroxylamine.....	20
29.34		Autres composés hétérocycliques :	
		- Autres :	
	293490 9	* Autres	20
30.05		Ouates,gazes,bandes et articles analogues (pansements,sparadraps,sinapismes,par exemple), imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques ou conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales,chirurgicales,dentaires ou vétérinaires :	
	300590 0	- Autres.....	43
32.08		Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés,dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux; solutions définies à la Note 4 du présent Chapitre :	
		- A base de polyesters :	
	320810 1	* Vernis	43
	320810 3	* Solutions définies à la Note 4 du présent chapitre	43
		- A base de polymères acryliques ou vinyliques :	
	320820 1	* Vernis	43
	320820 2	* Peintures	43
	320820 3	* Solutions définies à la Note 4 du présent chapitre ...	43
		- Autres :	
	320890 1	* Vernis	43
	320890 2	* Peintures	43
	320890 3	* Solutions définies à la Note 4 du présent Chapitre	43
32.09		Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés,dispersés ou dissous dans un milieu aqueux :	
		- A base de polymères acryliques ou vinyliques :	
	320910 1	* Vernis	43
		- Autres :	
	320990 1	* Vernis	43
32.10		Autres peintures et vernis; pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs :	
	321000 1	* Vernis	43

32.12		Pigments (y compris les poudres et flocons métalliques) dispersés dans des milieux non aqueux, sous forme de liquide ou de pâte, des types utilisés pour la fabrication de peintures; feuilles pour le marquage au fer; teintures et autres matières colorantes présentées dans des formes ou emballages pour la vente au détail :	
	321210 0	- Feuilles pour le marquage au fer.....	20
	321290 2	- Autres : * Teintures et autres matières colorantes présentées dans des formes ou emballages pour la vente au détail	43
32.14		Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics; enduits utilisés en peinture; enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie :	
	321410 1	- Mastics; enduits utilisés en peintures : * Cires à cacheter.....	43
	321410 9	* Autres.....	43
32.15		Encres d'imprimerie, encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides :	
	321590 9	- Autres : * Autres.....	20
33.06		Préparations pour l'hygiène buccale ou dentaire, y compris les poudres et crèmes pour faciliter l'adhérence des dentiers :	
	330610 0	- Dentifrices.....	43
	330690 0	- Autres.....	43
34.02		Agents de surface organiques (autres que les savons); préparations tensio-actives, préparations pour lessives (y compris les préparations auxiliaires de lavage) et préparations de nettoyage, même contenant du savon, autres que celles du n° 34.01:	
	340219 1	- Autres : * Ampholites.....	20
	340219 9	* Autres.....	43

34.03		<p>Préparations lubrifiantes (y compris les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants) et préparations des types utilisés pour l'ensilage des matières textiles, l'huilage ou le graissage du cuir, des pelleteries ou d'autres matières, à l'exclusion de celles contenant comme constituants de base 70% ou davantage en poids d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux :</p> <p>-- Préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières :</p> <p>* Autres.....</p>	20
34.04	340311 9		
35.03	340490 0	<p>Cires artificielles et cires préparées :</p> <p>- Autres.....</p>	20
35.06	350300 1	<p>Gélatines (y compris celles présentées en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées) et leurs dérivés; Ichtyocolle; autres colles d'origine animale, à l'exclusion des colles de caséine du n° 35.01:</p> <p>* Gélatines et leurs dérivés.....</p>	20
38.12	350300 9	<p>* Autres.....</p>	20
35.06	350691 0	<p>Colles et autres adhésifs préparés, non dénommés ni compris ailleurs; produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net n'excédant pas 1 kg :</p> <p>- Autres :</p> <p>-- Adhésifs à base de caoutchouc ou de matières plastiques (y compris les résines artificielles).....</p>	20
38.12	381230 0	<p>Préparations dites "accélérateurs de vulcanisation"; plastifiants composites pour caoutchouc ou matières plastiques, non dénommés ni compris ailleurs; préparations antioxydantes et autres stabilisateurs composites pour caoutchouc ou matières plastiques :</p> <p>- Préparations antioxydantes et autres stabilisateurs composites pour caoutchouc ou matières plastiques.....</p>	20

38.15		Initiateurs de réaction,accélérateurs de réaction et préparations catalytiques,non dénommés ni compris ailleurs :	
	381519 0	- Autres.....	20
38.17		Alkylbenzènes en mélanges et alkylnaphtalènes en mélanges,autres que ceux des n°s 27.07 ou 29.02 :	
	381710 0	- Alkylbenzènes en mélanges.....	20
38.19	381900 0	Liquides pour freins hydrauliques et autres liquides préparés pour transmissions hydrauliques,ne contenant pas d'hulles de pétrole ni de minéraux bitumineux ou en contenant moins de 70% en poids..	43
39.09		Résines aminiques,résines phénoliques et polyuréthanes,sous formes primaires :	
	390910 1	- Résines uréiques; résines de thiourée :	43
	390910 9	* Résines uériques à usage de colle..... * Autres résines uériques sous forme primaire ; résine de thiourée.....	20
39.12		Cellulose et ses dérivés chimiques,non dénommés ni compris ailleurs,sous formes primaires :	
	391212 0	-- Plastifiés.....	20
39.16		Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale excède 1 mm (monofils),joncs, bâtons et profilés,même ouvrés en surface mais non autrement travaillés ,en matières plastiques :	
	391690 0	- En autres matières plastiques.....	32
39.19		Plaques,feuilles,bandes,rubans,pellicules et autres formes plates,auto-adhésifs,en matières plastiques, même en rouleaux :	
	391990 0	- Autres.....	20
39.21		Autres plaques,feuilles,pellicules,bandes et lames, en matières plastiques :	
	392111 0	- Produits alvéolaires :	43
	392113 0	-- En polymères du styrène..... -- En polyuréthanes.....	43

		- Autres :	
	401390 1	* D'un poids unitaire de 2 kg et moins	43
	401390 9	* Autres	43
40.16		Autres ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci :	
		-- Autres :	
	401699 2	* Autres articles pour usage technique	43
	401699 3	* Blocs amortisseurs en caoutchouc vulcanisé non durci pour véhicules automobiles.....	43
42.02		Malles, valises et mallettes, y compris les mallettes de toilette et les mallettes porte-documents, serviettes, cartables, étuis à lunettes, étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants similaires; sacs de voyage, trousse de toilettes, sacs à dos, sacs à main, sacs à provisions, portefeuilles, porte-monnaie, porte-cartes, étuis à cigarettes, blagues à tabac, trousse à outils, sacs pour articles de sport, boîtes pour flacons ou bijoux, boîtes à poudre, écrins pour orfèvrerie et contenants similaires, en cuir naturel ou reconstitué, en feuilles de matières plastiques, en matières textiles, en fibre vulcanisée ou en carton, ou recouverts, en totalité ou en majeure partie, de ces matières :	
		- Autres :	
		-- A surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni :	
	420291 1	* Sacs militaires et sacs de campement (sacs à dos)	43
		-- A surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles :	
	420292 1	* Sacs militaires et sacs de campement (sacs à dos)	43
		-- Autres :	
	420299 1	* Sacs militaires et sacs de campement (sacs à dos)	43
42.03		Vêtements et accessoires du vêtement en cuir naturel ou reconstitué :	
		- Vêtements :	
	420310 1	* De protection pour tous métiers	43
44.21		Autres ouvrages en bois :	
	442190 9	* Autres	43

48.02	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, en rouleaux ou en feuilles, autres que les papiers des n°s 48.01 ou 48.03; papiers et cartons formés feuille à feuille (papier à la main):	
	- Autres papiers et cartons, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou dont 10% au plus en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres :	
480251 0	-- D'un poids au m2 inférieur à 40 g.....	43
480252 0	-- D'un poids au m2 de 40 g ou plus mais n'exédant pas 150 g.....	43
480253 0	-- D'un poids au m2 excédant 150 g.....	43
480260 0	- Autres papiers et cartons, dont plus de 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique	43
48.03	Papiers des types utilisés pour papiers de toilette, pour serviettes à démaquiller, pour essuie-mains, pour serviettes ou pour papiers similaires à usages domestiques, d'hygiène ou de toilette, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, même crêpés, plissés, gaufrés, estampés, perforés, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux d'une largeur excédant 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins excède 36 cm à l'état non plié :	
480300 1	* Ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose.....	43
48.04	Papiers et cartons Kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles, autres que ceux des n°s 48.02 ou 48.03 :	
	- Papiers et cartons pour couverture, dits "Kraftliner":	
480411 0	-- Ecrus	43
480419 0	-- Autres	43
	- Papiers Kraft pour sacs de grande contenance :	
480421 0	-- Ecrus	43
480429 0	-- Autres	43
	- Autres papiers et cartons Kraft d'un poids au m2 n'exédant pas 150 g :	
480431 0	-- Ecrus	43
480439 0	-- Autres	43

		- Autres papiers et cartons Kraft d'un poids au m2 compris entre 150 g exclus et 225 g exclus :	
	480441 0	-- Ecrus	43
	480442 0	-- Blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique...	43
	480449 0	-- Autres.....	43
		- Autres papiers et cartons Kraft,d'un poids au m2 égal ou supérieur à 225 g :	
	480451 0	-- Ecrus	43
	480452 0	-- Blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique...	43
	480459 0	-- Autres	43
48.10		Papiers et cartons couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces,avec ou sans liants,à l'exclusion de tout autre couchage ou enduction, même colorés en surface,décorés en surface ou imprimés,en rouleaux ou en feuilles :	
		- Autres papiers et cartons :	
	481091 0	-- Multicouches	43
		-- Autres :	
	481099 9	* Autres	43
48.22		Tambours,bobines,busettes,canettes et supports similaires,en pâte à papier,papier ou carton,même perforés ou durcis :	
		- Autres :	
	482290 9	* Autres	43
49.07		Timbres-poste,timbres fiscaux et analogues,non oblitérés,ayant cours ou destinés à avoir cours dans le pays de destination;papier timbré;billets de banque, chèques,titres d'actions ou d'obligations et titres similaires :	
	490700 3	* Livrets et carnets de chèques.....	43
49.08		Décalcomanies de tous genres :	
	490810 1	* Décalcomanies vitrifiables pour l'usage de l'industrie textile et du cuir.....	20
	490890 1	* Autres décalcomanies de tous genres pour l'industrie textile et du cuir.....	20

49.10		Calendriers de tous genres, imprimés, y compris les blocs de calendriers à effeuiller :	
	491000 1	* Blocs de calendriers	43
56.01		Ouates de matières textiles et articles en ces ouates; fibres textiles d'une longueur n'excédant pas 5 mm (tonlisses), noeuds et noppes (boutons) de matières textiles :	
	560110 0	- Serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés et articles hygiéniques similaires, en ouates.....	43
		-- De fibres synthétiques ou artificielles :	
	560122 1	* Bouts filtrés pour cigarettes de toutes dimensions.....	43
	560122 9	* Autres.....	34
56.03		Nontissés, même Imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés:	
	560300 1	* Imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés	34
56.07		Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même Imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique :	
		- De sisal ou d'autres fibres textiles du genre Agave :	
		-- Autres :	
	560729 9	* Autres	43
		- De polyéthylène ou de polypropylène :	
		-- Autres :	
	560749 9	* Autres	43
		- D'autres fibres synthétiques :	
	560750 9	* Autres	43
56.08		Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles:	
		- En matières textiles synthétiques ou artificielles :	
	560811 0	-- Filets confectionnés pour la pêche	43
	560890 0	- Autres	43

59.07		Autres tissus imprégnés, enduits ou recouverts; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues :	
	590700 9	* Autres	38
64.03		Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en cuir naturel :	
		- Chaussures de sport :	
	640311 0	-- Chaussures de ski	43
	640319 0	-- Autres	43
64.04		Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en matière textiles :	
		- Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc ou en matière plastique :	
	640411 0	-- Chaussures de sport; chaussures dites de tennis, de basketball, de gymnastique, d'entraînement et chaussures similaires	43
64.06		Parties de chaussures y compris les dessus même fixés à des semelles autres que les semelles intérieures amovibles, talonnettes et articles similaires amovibles; guêtres, jambières et articles similaires, et leurs parties :	
	640620 0	- Semelles extérieures et talons, en caoutchouc ou en matière plastique	32
68.04		Meules et articles similaires, sans bâtis, à moudre, à défibrer, à broyer, à aiguiser, à polir, à rectifier, à trancher ou à tronçonner, pierres à aiguiser ou à polir à la main, et leurs parties, en pierres naturelles, en abrasifs naturels ou artificiels agglomérés ou en céramique, même avec parties en autres matières :	
		- Autres meules et articles similaires :	
		-- En diamant naturel ou synthétique, aggloméré :	
	680421 1	* Meules à tronçonner	43
	680421 9	* Autres	43

69.08		<p>Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, vernissés ou émaillés, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, vernissés ou émaillés, en céramique, même sur support :</p> <p>- Autres :</p> <p>* Emaillés uniquement en blanc, en terre commune</p> <p>* Emaillés uniquement en blanc, en autres matières céramiques</p>	43 43
70.10		<p>Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre :</p> <p>- Ampoules.....</p> <p>- Autres :</p> <p>* Autres bouteilles en verre coloré.....</p>	43 20
72.13		<p>Fil machine en fer ou en aciers non alliés.</p> <p>- Comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage.....</p> <p>- En acier de décolletage :</p> <p>-- D'une section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm...</p> <p>-- Autres.....</p> <p>- Autres, contenant en poids moins de 0,25 % de carbone :</p> <p>-- De section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm....</p> <p>- Autres, contenant en poids 0,25 % ou plus mais moins de 0,6 % de carbone :</p> <p>-- De section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm....</p> <p>- Autres, contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone :</p> <p>-- D'une section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm...</p> <p>-- Autres.....</p>	43 43 20 43 43 43 20
72.14		<p>Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage :</p> <p>- Comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage.....</p>	43

		- En aciers de décolletage :	
	721430 1	-- D'une section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm...	43
	721430 9	-- Autres.....	20
	721440 0	- Autres,contenant en poids moins de 0,25 % de carbone.....	43
	721450 0	- Autres,contenant en poids 0,25 % ou plus,mais moins de 0,6 % de carbone.....	43
	721460 0	- Autres,contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone.....	43
72.16		Profilés en fer ou en aciers non alliés :	
		- Profilés simplement obtenus ou parachevés à froid :	
	721660 1	* Profilés en L d'une hauteur inférieure à 50 mm et d'un poids inférieur à 3,77 kg au mètre.....	32
	721660 9	* Autres.....	22
73.18		Vis,boulons,écrous,tire-fond,crochets à pas de vis, rivets,goupilles,chevilles,clavettes,rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires,en fonte,fer ou acier:	
		- Ecrous :	
	731816 1	* Ecrous papillons.....	20
	731816 9	* Autres.....	43
73.24		Articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en fonte, fer ou acier :	
		- Baignoires :	
		-- En fonte, même émaillées :	
	732421 1	* Non émaillées.....	30
74.08		Fils de cuivre :	
		- En cuivre affiné :	
	740811 1	-- Dont la plus grande dimension de la section transversale excède 6 mm mais inférieur ou égale à 8 mm.....	20
74.10		Feuilles et bandes minces en cuivre (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matière plastique ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0,15 mm (support non compris) :	
		- Sans support :	
	741011 0	-- En cuivre affiné.....	20
	741012 0	-- En alliages de cuivre.....	20

74.11		Tubes et tuyaux en cuivre :	
		- En cuivre affiné :	
	741110 1	* Ebauches pour la fabrication des tubes et tuyaux.....	32
	741110 9	* Autres.....	43
74.19		Autres ouvrages en cuivre.	
	741999 4	* Disques en cuivre.....	43
76.05		Fils en aluminium :	
		- En aluminium non allié :	
	760511 0	-- Dont la plus grande dimension de la section transversale excède 7 mm.....	20
76.07		Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matières plastiques ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris) :	
		--Autres :	
	760719 9	* Imprimées.....	43
		- Sur support :	
	760720 1	* Non imprimées.....	38
	760720 9	* Imprimées.....	43
76.16		Autres ouvrages en aluminium :	
		- Autres :	
	761690 6	* Radiateurs en aluminium et leurs parties.....	43
80.01		Etain sous forme brute :	
	800120 0	- Alliages d'étain	20
82.04		Clés de serrage à main (y compris les clés dynamométriques); douilles de serrage interchangeables, même avec manches :	
		- Clés de serrage à main :	
	820411 0	-- A ouverture fixe	43

82.05		Outils et outillage à main (y compris les diamants de vitriers) non dénommés ni compris ailleurs; lampes à souder et similaires; étaux, serre-joints et similaires, autres que ceux constituant des accessoires ou des parties de machines-outils; enclumes; forges portatives; meules avec bâtis, à main ou à pédale :	
	820590 0	- Assortiments d'articles d'au moins deux des sous-positions ci-dessus	43
82.13	821300 0	Ciseaux à doubles branches et leurs lames.....	38
82.14		Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) :	
		- Coupe-papier, ouvre-lettres, grattoirs, taille-crayons et leurs lames :	
	821410 9	* Lames.....	20
84.13		Pompes pour liquides, même comportant un dispositif mesureur; élévateurs à liquides :	
	841330 0	- Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression....	43
	841370 0	- Autres pompes centrifuges	43
		- Autres pompes; élévateurs à liquides :	
	841381 0	-- Pompes	43
84.18		Réfrigérateurs, congélateurs-conservateurs et autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, à équipement électrique ou autre; pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 84.15 :	
	841869 5	* Condenseurs; échangeurs de chaleur.....	34
84.21		Centrifugeuses, y compris les essoreuses centrifuges; appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz :	
		- Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides :	
	842123 0	-- Pour la filtration des huiles minérales dans les moteurs à allumage par étincelles ou par compression	43
		- Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz :	
	842131 0	-- Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression	43

84.23	Appareils et instruments de pesage, y compris les bascules et balances à vérifier les pièces usinées, mais à l'exclusion des balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins; poids pour toutes balances :	
842382 0	- Autres appareils et instruments de pesage : -- D'une portée excédant 30 kg mais n'excédant pas 5.000 kg....	43
84.24	Appareils mécaniques (même à main) à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre; extincteurs, même chargés; pistolets aéroglyphes et appareils similaires; machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires :	
842410 0	- Extincteurs, même chargés	43
842481 0	- Autres appareils : -- Pour l'agriculture ou l'horticulture	43
84.25	Palans; treuils et cabestans; crics et verins:	
842542 1	-- Autres crics et vérins, hydrauliques : * Pour le levage des voitures	43
842542 9	* Autres	43
84.32	Machines, appareils et engins agricoles, horticoles ou sylvicoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport :	
843210 0	- Charrues	32
843221 0	- Herses, scarificateurs, cultivateurs, extirpateurs, houes, sar- cleuses et bineuses : -- Herses à disques (pulvérisateurs)	32
843229 0	-- Autres	32
843240 0	- Epandeurs de fumier et distributeurs d'engrais	32
84.36	Autres machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture, l'aviculture ou l'apiculture, y compris les germeoirs comportant des dispositifs mécaniques ou thermiques et les couveuses et éleveuses pour l'aviculture :	
843621 0	- Machines et appareils pour l'aviculture, y compris les cou- veuses et éleveuses : -- Couveuses et éleveuses	32

84.65		Machines-outils (y compris les machines à clouer,agrafer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège,de l'os,du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires :	
	846510 0	- Machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations	43
		- Autres :	
	846591 0	-- Machines à scier	43
	846592 0	-- Machines à dégauchir ou à raboter;machines à fraiser ou à moulurer	43
	846595 0	-- Machines à percer ou à mortaiser	43
	846599 0	-- Autres	43
84.84		Joints métalloplastiques; jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes,enveloppes ou emballages analogues :	
		- Autres :	
	848490 1	* Jeux et assortissements de joints présentés en pochettes pour véhicules automobiles du n° 8703.....	43
	848490 9	* Autres.....	38
84.85		Parties de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent Chapitre,ne comportant pas de connexions électriques,de parties isolées électriquement,de bobinages,de contacts ni d'autres caractéristiques électriques :	
	848510 0	- Hélices pour bateaux et leurs pales.....	43
85.01		Moteurs et machines génératrices, électriques, à l'exclusion des groupes électrogènes.	
	850120 0	- Moteurs universels d'une puissance excédant 37,5 W.....	43
		- Autres moteurs à courant alternatif,polyphasés :	
		-- D'une puissance n'excédant pas 750 W :	
	850151 9	* D'une puissance supérieure à 350W mais n'excédant pas 750 watts.....	43
	850152 0	-- D'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 KW.....	43

85.02		Groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques.	
	850211 0	- Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel) : -- D'une puissance n'excédant pas 75 KVA.....	43
	850220 1	- Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion) : * D'une puissance n'excédant pas 75 KVA.....	38
	850220 2	* D'une puissance excédant 75 KVA.....	38
	850230 1	- Autres groupes électrogènes : * D'une puissance n'excédant pas 75 KVA.....	43
	850230 2	* D'une puissance excédant 75 KVA.....	43
85.04		Transformateurs électriques, convertisseurs électriques statiques (redresseurs, par exemple), bobines de réactance et selfs :	
	850410 0	- Ballasts pour lampes ou tubes à décharge.....	43
	850421 0	- Transformateurs à diélectrique liquide : -- D'une puissance n'excédant pas 650 KVA.....	43
	850422 0	-- D'une puissance excédant 650 KVA mais n'excédant pas 10.000 KVA.....	43
	850431 1	- Autres transformateurs : -- D'une puissance n'excédant pas 1 KVA : * Transformateur pour lignes THT.....	20
	850431 2	* Transformateurs pour mesure de courant.....	20
	850431 9	* Autres.....	27
	850432 0	- Autres transformateurs : -- D'une puissance excédant 1 KVA mais n'excédant pas	43
	850433 0	-- D'une puissance excédant 16 KVA mais n'excédant pas 500 KVA.....	43
	850434 0	-- D'une puissance excédant 500 KVA.....	43
	850440 0	- Convertisseurs statiques.....	43
85.07		Accumulateurs électriques, y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire :	
	850710 0	- Au plomb, des types utilisés pour le démarrage des moteurs à piston.....	43
	850720 0	- Autres accumulateurs au plomb.....	43
	850790 2	- Parties : * Plaques tubulaires.....	20

	850790 4	* Séparateurs.....	20
	850790 9	* Autres.....	22
85.12		Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation (à l'exclusion des articles du n° 85.39), essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée électriques, des types utilisés pour cycles ou automobiles:	
		- Autres appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle :	
	851220 1	* Appareils d'éclairage et de signalisation visuelles pour motocycles.....	43
	851220 9	* Autres appareils d'éclairage et de signalisation visuelles.....	43
85.17		Appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil, y compris les appareils de télécommunication par courant porteur :	
		- Postes téléphoniques d'utilisateurs :	
	851710 9	* Autres.....	43
	851730 0	- Appareils de commutation pour la téléphonie ou la télégraphie.....	43
		- Autres appareils :	
	851781 0	-- Pour la téléphonie	43
85.18		Microphones et leurs supports; haut-parleurs, même montés dans leurs enceintes; écouteurs, même combinés avec un microphone; amplificateurs électriques d'audiofréquence; appareils électriques d'amplification du son :	
		- Haut-parleurs, même montés dans leurs enceintes :	
		-- Haut-parleur unique monté dans son enceinte :	
	851821 1	* D'une puissance égale ou inférieure à 10 watts.....	20
	851821 9	* Autres.....	43
85.28		Appareils récepteurs de télévision (y compris les moniteurs vidéo et les projecteurs vidéo), même combinés, sous une même enveloppe, à un appareil récepteur de radiodiffusion ou à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images :	
	852810 0	- En couleurs	43
	852820 0	- En noir et blanc ou en autres monochromes	43

85.29		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n°s 85.25 à 85.28 :	
		- Antennes et réflecteurs d'antennes de tous types; parties reconnaissables comme étant utilisées conjointement avec ces articles :	
	852910 1	* Antennes d'extérieur.....	43
	852910 2	* Réflecteurs d'antennes et station de réception de TV par satellite.....	43
	852910 9	* Autres.....	27
		- Autres :	
	852990 9	* Autres.....	27
85.34	853400 0	Circuits imprimés.....	22
85.35		Appareillage pour la coupure,le sectionnement,la protection,le branchement,le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs,coupe-circuits,parafoudres,limitateurs de tension,étaieurs d'ondes,prises de courant, boîtes de jonction,par exemple),pour une tension excédant 1.000 volt :	
	853510 0	- Fusibles et coupe-circuits à fusibles.....	43
	853590 0	- Autres.....	43
85.36		Appareillage pour la coupure,le sectionnement,la protection,le branchement,le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs,relais,coupe-circuits,étaieurs d'ondes,fiches et prises de courant,douilles pour lampes,boîtes de jonction,par exemple),pour une tension n'excédant pas 1.000 volts :	
	853610 0	- Fusibles et coupe-circuits à fusibles.....	43
		- Disjoncteurs :	
	853620 1	* Disjoncteurs pour une tension inférieure à 1000 watts et pour un courant électrique inférieure ou égale à 100 ampères ou d'une puissance de coupure inférieure ou égale à 10 KA.....	43
	853620 9	* Autres.....	32
		- Relais :	
	853641 0	-- Pour une tension n'excédant pas 60 V.....	20
	853650 0	- Autres interrupteurs,sectionneurs et commutateurs.....	43
		- Douilles pour lampes,fiches et prises de courant :	
		-- Douilles pour lampes :	

	853661 1	* Douilles pour lampes en matières plastiques.....	43
	853661 9	* Autres.....	32
		-- Autres :	
	853669 1	* Fiches de contact.....	43
	853669 9	* Autres.....	32
	853690 0	- Autres appareils.....	43
85.37		Tableaux,panneaux,consoles,pupltres,armoires (y compris les armoires de commande numérique) et autres supports comportant plusieurs appareils des n°s 85.35 ou 85.36,pour la commande ou la distribution électrique,y compris ceux incorporant des Instruments ou appareils du Chapitre 90,autres que les appareils de commutation du n° 85.17:	
	853710 0	- Pour une tension n'excédant pas 1.000 V.....	43
	853720 0	- Pour une tension excédant 1.000 V.....	43
85.44		Fils,câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité (même laqués ou oxydés anodiquement),munis ou non de pièces de connexion; câbles de fibres optiques, constitués de fibres gainées individuellement,même comportant des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion :	
		- Fils pour bobinages :	
		-- En cuivre.....	
	854411 1	* Fils d'une section n'excédant pas 0,15 mm.....	20
	854411 2	* Fils d'une section excédant 0,15 mm mais n'excédant pas 3,2 mm.....	27
	854411 9	* Fils d'une section excédant 3,2 mm.....	20
	854420 0	- Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux...	43
		- Autres conducteurs électriques ,pour tensions n'excédant pas 80 V :	
	854449 0	-- Autres.....	43
		- Autres conducteurs électriques,pour tensions excédant 80 V mais n'excédant pas 1.000 V :	
	854451 0	-- Munis de pièces de connexion	43
	854459 0	-- Autres.....	43
	854460 0	- Autres conducteurs électriques,pour tensions excédant 1.000 V.....	43

85.46		Isolateurs en toutes matières pour l'électricité :	
	854620 0	- En céramique.....	20
85.47		Pièces isolantes,entièrement en matières isolantes ou comportant de simples pièces métalliques d'assemblage (doublés à pas de vis,par exemple) noyées dans la masse,pour machines,appareils ou installations électriques,autres que les Isolateurs du n° 85.46; tubes isolateurs et leurs pièces de raccordement,en métaux communs,isolés Intérieurement :	
	854720 0	- Pièces isolantes en matières plastiques	20
	854790 0	- Autres.....	20
87.06		Châssis des véhicules automobiles des n°s 87.01 à 87.05, équipés de leur moteur :	
	870600 1	* Châssis équipés de leur moteur des véhicules du n° 87.03	43
	870600 9	* Autres	43
87.07		Carrosseries des véhicules automobiles des n°s 87.01 à 87.05,y compris les cabines :	
	870790 0	- Autres	43
87.08		Parties et accessoires des véhicules automobiles des n°s 87.01 à 87.05 :	
		- Autres parties et accessoires :	
		-- Autres :	
	870899 9	* Autres.....	43
87.11		Motocycles (y compris les cyclomoteurs)et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars;side-cars :	
		- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm ³ :	
	871110 1	* Equipés de pédaliers	34
		- A moteur à piston alternatif,d'une cylindrée excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³ :	
	871120 1	* Triporteurs	42

87.12		Bicyclettes et autres cycles (y compris les triporteurs), sans moteur :	
	871200 9	* Autres	43
87.14		Parties et accessoires des véhicules des n°s 87.11 à 87.13 :	
		- Autres :	
	871491 0	-- Cadres et fourches, et leurs parties	43
	871495 0	-- Selles	43
		-- Autres :	
	871499 1	* Guidons de bicyclettes et autres cycles.....	43
	871499 2	* Garde-bous de bicyclettes et autres cycles.....	43
	871499 9	* Autres.....	30
87.15		Landaus, poussettes et voitures similaires pour le transport des enfants, et leurs parties	27
	871500 1	* Landaux, poussettes et voitures similaires pour le transport des enfants.....	43
	871500 2	* Parties.....	32
90.17		Instruments de dessin, de traçage ou de calcul (machines à dessiner, pantographes, rapporteurs, étuis de mathématiques, règles et cerles à calcul, par exemple); instruments de mesure de longueurs, pour emploi à la main (mètres, micromètres, pieds à coulisse et calibres, par exemple), non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre :	
		- Tables et machines à dessiner, même automatiques :	
	901710 1	* Tables à dessiner non automatiques.....	43
	901710 9	* Autres tables et machines à dessiner.....	20
		- Autres instruments de dessin, de traçage ou de calcul :	
	901720 1	* Compats.....	32
	901720 9	* Autres.....	20
90.28		Compteurs de gaz, de liquides ou d'électricité, y compris les compteurs pour leur étalonnage :	
		- Compteurs de liquides :	
	902820 1	* Compteurs d'eau	43
90.32		Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques :	
		-- Autres	
	903289 2	* Régulateurs pour systèmes photovoltaïques.....	43

91.07	910700 0	Interrupteurs horaires et autres appareils permettant de déclencher un mécanisme à temps donné, munis d'un mouvement d'horlogerie ou d'un moteur synchrone.....	20
94.02		Mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire (tables d'opération, tables d'examen, lits à mécanisme pour usages cliniques, fauteuils de dentistes, par exemple); fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, avec dispositifs à la fois d'orientation et d'élévation; parties de ces articles :	
	940210 1	- Fauteuils de dentistes, fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, et leurs parties..... * Fauteuils de dentistes, fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires.....	43
	940210 2	* Mécanismes.....	20
	940210 9	* Autres parties.....	43
95.02		Poupées représentant uniquement l'être humain :	
	950210 0	- Poupées, même habillées.....	43
	950291 0	- Parties et accessoires : -- Vêtements et leurs accessoires, chaussures et chapeaux.....	20
	950299 1	-- Autres : * Mécanismes.....	20
	950299 9	* Autres.....	43
95.04		Articles pour jeux de société, y compris les jeux à moteur ou à mouvement, les billards, les tables spéciales pour jeux de casino et les jeux de quilles automatiques (bowlings, par exemple) :	
	950440 1	- Cartes à jouer : * Cartes à jouer importés pour le compte de l'Etat.....	43
	950440 9	* Autres.....	43
96.08		Stylos et crayons à bille; stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses; stylos à plume et autres stylos; stylets pour duplicateurs; porte-mine; porte-plume, porte-crayon et articles similaires; parties (y compris les capuchons et les agrafes) de ces articles, à l'exclusion de celles du n° 96.09 :	
	960810 9	- Stylos et crayons à bille : * Autres.....	43

96.09	960820 2	- Stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autre pointe poreuse: * En autres matières.....	43
	960820 9	* Parties.....	43
		- Stylos à plumes et autres stylos : -- Autres :	
	960839 9	* Autres.....	43
		Crayons (autres que les crayons du n° 96.08), mines, pastels, fusains, craies à écrire ou à dessiner et craies de tailleurs :	
	960910 0	- Crayons à gaine.....	43
	960920 0	- Mines pour crayons ou porte-mine.....	20

décrets et arrêtés

MINISTÈRE DES FINANCES

REPARTITION DES CREDITS

Décret n° 93-2511 du 29 décembre 1993, portant répartition par article des crédits ouverts par la loi n° 93-125 du 27 décembre 1993 portant loi de finances pour la gestion 1994.

Le Président de la République,

Vu la loi n°67 -53 du 8 Décembre 1967, portant loi organique du budget et notamment son article 32,

Vu la loi n°73-81 du 31 Décembre 1973, portant promulgation du Code de la Comptabilité Publique,

Vu la loi n° 93-125 du 27 décembre 1993, portant loi de finances pour la gestion 1994 et notamment ses articles 2 et 10,

Vu l'avis du Ministre des Finances,

Décète :

Article premier - Les crédits afférents aux dépenses courantes de l'Etat ouverts par la loi de finances susvisée n° 93-125 du 27 décembre 1993 sont répartis par article, conformément au tableau «A» annexé au présent décret.

Art. 2. - Les crédits afférents aux dépenses courantes des services de l'Etat à caractère industriel et commercial, dotés de budget annexe ouverts par la loi de finances pour la gestion 1994 sont répartis par article, conformément au tableau «B» ci-annexé.

Art. 3. - Les chefs d'administrations et les ordonnateurs sont chargés de l'exécution du présent décret qui prend effet à compter du 1er janvier 1994 et qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis le 29 décembre 1993.

Zine El Abidine Ben Ali